

2024

La Gazette Clairvaulienne

Point financier

Les événements

Voirie communale

Etat civil 2023

Cadre de vie

Agenda

L'annuaire de Clairvaux-les-Lacs

Cabinet médical des Lacs

03 84 25 82 60

Infirmières à domicile

Mmes Santos et

Jacquemard

03 84 25 22 10

Mmes Vermeerbergen,

Saive et Debot

03 84 25 82 44

Cabinet dentaire

Drs Chappez et Guinet

03 84 25 80 43

Pharmacie des Lacs

03 84 25 81 93

Cabinet kinésithérapeutes

Espace Kinéform

Mrs Pelleteret, Catherin,

Amizet

Diététicienne nutritionniste

Mme Gorce

03 84 25 84 69

Orthophoniste

Mme Frochot

03 72 52 94 78

Sage-femme

Mme Mathieux

06 73 77 22 38

Vétérinaires

Cabinet des 2 lacs

03 63 67 68 21

Cabinet buffet

03 84 25 85 10

Ostéopathe

Mme Dubief

07 69 30 70 90

Mr Page

03 84 25 84 54

URGENCES

Gendarmerie 17

Sapeurs-pompiers 18 ou 112

Urgences médicales 15

TAXIS LANAUD

06 81 30 08 52

ADMR : 03 84 25 25 39

SSIAD : 03 84 25 25 02

Communauté de

Communes

03 84 25 41 13

Orgelet 39270

www.terredemeraude.fr

Démarches administratives

www.service-public.fr

MAIRIE DE CLAIRVAUX-LES-LACS

9 rue du Parterre, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

Tél : 03.84.25.82.42

Email : mairie@cll39.fr

Site : www.clairvaux-les-lacs.com

Ouvert toute l'année :

- du lundi au mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- le jeudi de 8h00 à 12h00
- le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00



Directeur de la publication : Hélène Morel-Bailly

Crédit photos : Mairie de Clairvaux-les-Lacs

Conception : Quentin Sonnet

Impression : ESTIMPRIM

Chères Clairvaliennes, chers Clairvaliens,

L'équipe municipale et moi-même vous présentons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2024. Santé et bonheur sont les mots qui nous sont chers et que nous souhaitons vous transmettre.



Cela ne vous aura pas échappé, l'année 2023 a été mouvementée. L'épisode le plus marquant a été celui de l'accident, le 29 juin, de notre responsable technique, Alexandre Bailly-Salins. Très gravement brûlé, suite à l'incendie de la balayeuse, il fait face à sa rééducation courageusement. Il nous manque énormément et nous souhaitons tous, son retour dans quelques mois. Les équipes administrative et technique, l'ont soutenu au mieux et supportent une surcharge de travail considérable. Un événement marquant pour toute l'équipe vient à nouveau de nous être infligé en ce mois de décembre, la maladie de Nathalie Boilley, notre directrice générale des services, le pilier de notre mairie. Nous sommes très affectés par ce nouvel événement et nous la soutenons moralement dans cette épreuve. Elle affronte avec vaillance son lourd traitement. Nous faisons tous notre maximum afin que le fonctionnement de la mairie soit le moins impacté possible.

La saison estivale s'est déroulée sans problème et la plage a connu une affluence record lorsque la météo était favorable. Les surveillants de baignade, présents toute la saison, ont apprécié la fréquentation familiale de notre lac. Une foule impressionnante a honoré les feux d'artifices du 14 juillet qui ont séduit les enfants et leurs parents. L'actualité mondiale n'est pas favorable à l'optimisme. Entre les catastrophes naturelles et la folie meurtrière de certains gouvernants dans le monde, nous n'avons pas matière à nous réjouir.

Mais pour autant, nous ne devons pas nous laisser aller à la morosité et nous devons retrousser les manches. Comme vous avez pu le remarquer, d'importants travaux ont été effectués sur les quatre points cardinaux du village. C'est loin d'être terminé et selon nos possibilités financières, nous essayerons de poursuivre l'amélioration de notre village. Il reste encore du travail à effectuer dans les prochains mois. Des points noirs sont encore à étudier afin de progresser pour la sécurité. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée mais on n'obtient rien sans faire un minimum de sacrifice.

Rien n'est facile et nous savons que les besoins sont immenses pour beaucoup d'entre vous. Vous avez peut-être pu découvrir le terrain multisports, city-park, qui trône fièrement à proximité de la salle des fêtes depuis la mi-décembre. Nous souhaitons à notre jeunesse d'évoluer sur cette nouvelle structure. Nous attendons les jeux pour les enfants et les éléments de fitness.

Soyez certains que nous restons vigilants pour honorer nos engagements financiers et mettre tout en œuvre afin d'éviter de vous endetter. Nous veillons à utiliser l'argent public à bon escient.

Notre volonté d'avancer est intacte et à mi-mandat nous sommes fiers du changement très visible dans notre commune. Nous espérons pouvoir continuer sur notre lancée. L'effort entamé doit perdurer.

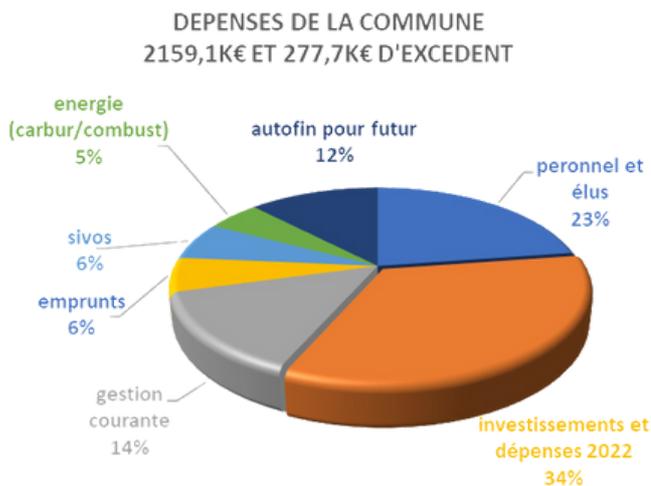
Bonne et heureuse année !

Le maire
Hélène MOREL-BAILLY

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Après une année 2020 de transition, une année 2021 d'optimisation et de redressement, 2022 concrétise les efforts pour améliorer la situation financière de la commune et voit le retour des investissements.

Tous budgets confondus le résultat de fin 2022 s'élève à 1.141K€ contre 1.085K€ en 2021, et 804K€ en 2020 et 449K€ en 2019. Le capital d'emprunt restant dû est lui passé de 2.586K€ fin 2019 à 1.815K€ fin 2022 soit une baisse de près de 30%.



Pour le budget principal, entre 2021 et 2022 les dépenses de fonctionnement ont été contenues avec une augmentation de seulement 2.46% (1.337K€ à 1.370K€), ce qui dans le contexte prouve un bon contrôle interne.

Les frais de personnel ont diminué en raison du transfert de la médiathèque et sont passé de 30% à 23% du total des dépenses. Les dépenses de gestion courantes restent entre 14% et 15%.

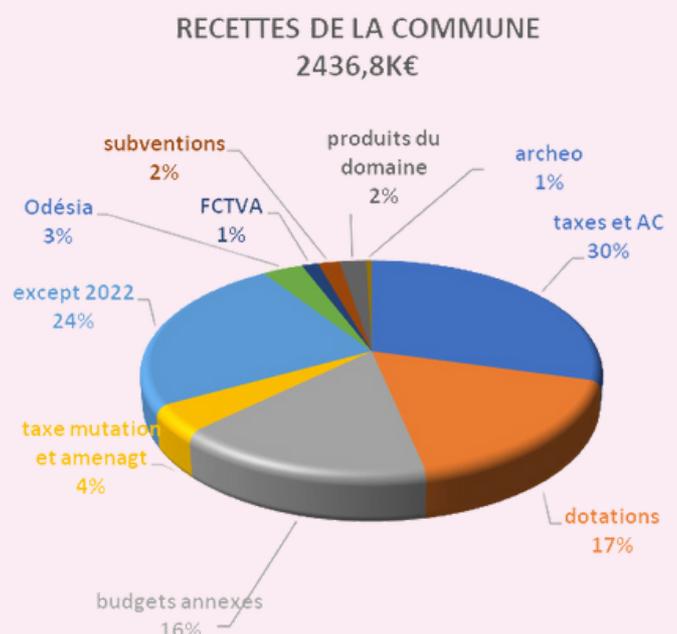
Ce sont les dépenses d'investissement et spécifiques à 2023 qui marquent 2022 et qui atteignent 773 K€ pour 304 K€ en 2021, soit 34% du total des dépenses au lieu de 17%.

Les principaux investissements de 2023 : travaux de voirie et aménagement de parkings pour 355K€ - effacements et enfouissements de réseaux secs (électricité et télécom) 110K€ - travaux sur réseaux humides place du chêne/oratoire 70K€ extension et fin installation vidéoprotection 39K€ - maîtrise d'œuvre maison des associations 25K€ - renouvellement d'éclairage public 13K€ - divers élagage 28K€ - curage de fossé/entretien voirie 25K€

Toujours sur le budget principal on notera pour 2022 une augmentation des recettes de fonctionnement de 28.55% (1.836K€ à 2.360K€) essentiellement en raison d'opérations exceptionnelles de cession immobilières (moulin Lépine, trésorerie, office du tourisme).

Augmentation également des résultats et recettes remontant des budgets annexes qui passent de 13% à 16% des recettes totales et augmentent de plus de 120K€, mais dont 50K€ correspondent au remboursement par le budget pliage de l'avance faite par le budget principal au démarrage.

Enfin, malheureusement, on voit une constance des recettes des taxes et dotations qui restent à un peu plus de 1.000K€



Toujours pour le budget principal, on conforte en 2022 la capacité d'autofinancement (CAF) retrouvée en 2021 puisqu'elle s'élève à 354K€ pour 315K€ en 2021. La CAF permet de mesurer ce que la commune est en mesure de dégager sur une année pour investir les années suivantes. Quand on voit ci-dessus que les dépenses d'investissement de 2022 étaient de 773K€ ... c'est le double de la CAF, donc pour financer les investissements on utilise les reports excédentaires des années précédentes, on recourt à des opérations exceptionnelles (ventes..), ou on emprunte (si l'endettement n'est pas trop haut déjà).

Pour améliorer la CAF, la commune n'a que peu de levier, en effet les ressources proviennent majoritairement (voir schéma ci-dessus) des produits des taxes et des dotations de l'Etat et on sait qu'elles sont constantes depuis 10 ans. Quant à la réduction des coûts, une fois que les différents contrats et abonnements ont été revus et les dépenses optimisées, on arrive à une limite qui si elle est dépassée va nuire au bon fonctionnement de la collectivité.

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Produits fonctionnement	2 168 671	2 001 813	1 823 259	2 020 151	2 207 790	2 817 581
Reports	-403 003	-270 926	-189 450	-70 047	-269 209	-304 394
Opérations d'ordre/provisions..	-660 631	-526 075	-426 428	-290 983	-471 281	-600 644
Vtes immob		-98 560		-130 000	-61 298	-533 077
Produits fonctionnement CAF	1 508 041	1 377 178	1 396 832	1 599 169	1 675 211	1 683 858
Charges fonctionnement	1 632 135	1 608 404	1 546 331	1 450 942	1 503 395	2 141 398
Opérations d'ordre/provisions..	-249 087	-342 324	-291 749	-254 598	-266 363	-915 251
Charges fonctionnement CAF	1 383 048	1 266 081	1 254 583	1 196 345	1 237 032	1 226 146
Rembours capital emprunts	-134 050	-219 261	-127 811	-205 123	-122 826	-102 976
CAF NETTE	-9 057	-108 165	14 438	197 701	315 353	354 737
Capital restant du au 31/12	1 599 199	1 525 934	1 398 126	1 193 003	1 070 177	968 708
Ratio dette/caf b (niv médian 3.3)	12,8	13,7	9,8	3	2,4	2,1
Dette/pdt reels (seuil alerte à 1.5)	1,06	1,11	1	0,75	0,64	0,58

Suivi pluriannuel du résultat du budget principal (l'affectation est la part du résultat réservée à l'investissement, elle vient en diminution du résultat) :

- Résultat de 2019 de 64.826€ avec 206.880€ d'affectation et résultat de l'exercice 2020 de 633.580€ soit un solde fin 2020 de 491.526€ (804K€ pour tous les budgets)
- Résultat de 2020 de 491.526€ avec 300.000€ d'affectation et résultat de l'exercice 2021 de 575.942€ soit un solde fin 2021 de 767.469€ (1085K€ pour tous les budgets)
- Résultat de 2021 de 767.468€ avec 400.000€ d'affectation et résultat de l'exercice 2022 de 591.751€ soit un solde fin 2022 de 959.220€ (1141K€ pour tous les budgets)

La commune peut donc reprendre progressivement un rythme d'investissement, malheureusement le nombre de dossiers en prévision dépasse largement les possibilités de la commune et des choix, difficiles, sont à faire.

Ainsi, pour 2023 on a prévu près de 1500K€ d'investissement et à ce jour sont déjà financés :

Fin des réseaux et voirie et aménagements place du chêne/Oratoire 274K€ - Toiture de la salle des fêtes 180K€ - Réseaux et voirie Croix d'Avin 68K€ - maison des associations - 130K€ - City park 40K€ - renouvellement matériel vétuste 14K€ - pompes primaires et échangeurs sur le réseau chaleur : 11K€.

Si l'année 2023 n'est pas encore clôturée, on constate cependant que le budget est tenu et respecté, il n'y a pas eu d'augmentation de crédit à faire, les dépenses énergétiques sont pour l'instant limitées à 1.5 à 1.8 fois celle de l'année précédente. On espère que 2023 sera dans la continuité de 2022, toujours pour améliorer la situation de la commune et lui permettre de faire face à ses obligations.

TRAVAUX DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENT

Place du Chêne : après la première partie concernant les réseaux en 2022, nous avons finalisé la restructuration en 2023. C'est désormais devenu un lieu agréable et fonctionnel. Il y a encore une petite modification à apporter afin de rendre cette place très agréable.



L'impasse Croix d'Avin a vu ses réseaux remis à neuf. Elle est désormais terminée. La voirie du lotissement rue Des Lilas est achevée.

Nous avons des projets pour cette année, notamment la réfection des trottoirs, concernant plusieurs rues. C'est surtout le cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite qui reste problématique. Nous avons déjà solutionné plusieurs points noirs mais beaucoup de rues restent à restaurer.

Les parents avec des poussettes, les personnes âgées ainsi que celles en fauteuils roulants rencontrent des difficultés à circuler sur les trottoirs, parfois très détériorés.

Les projets pour 2024 sont de poursuivre la rénovation des trottoirs rue Saint-Roch en amont et en aval de ce qui a été réalisé en 2023.



TRAVAUX DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENT



La rue de la Gare est dans un état de délabrement très avancé. Nous souhaitons la restaurer entièrement si possible. Il s'agirait de refaire les trottoirs et d'aménager des chicanes afin de réduire la vitesse des véhicules et de créer par la même occasion des places de stationnement.

Nous pensons aussi à sécuriser l'intersection rue de Vallière avec la rue des Champs ainsi que rue des Champs et rue de Béria. Des dispositifs tels qu'un petit rond-point et un plateau surélevé pourraient permettre aux véhicules de circuler correctement sur la chaussée en gardant leur droite. Les riverains soulèvent la vitesse excessive des véhicules qui se déportent à gauche aux intersections.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le bâtiment communal, zone en Béria, qui abrite trois locataires et les ateliers municipaux n'est pas en bon état non plus.

Quelques travaux d'étanchéité ont déjà été réalisés. Nous faisons pour le mieux.



ÉCLAIRAGE PUBLIC



Après avoir changé, en 2023, une trentaine de luminaires très vétustes et énergivores qui consommaient 150 watts par point lumineux, nous avons opté de les remplacer par des ampoules leds. Nous continuons dans cette dynamique afin de renouveler, petit à petit, le parc de notre éclairage public. Vu la flambée du coût de l'électricité il faut trouver des solutions d'amélioration. Chaque point lumineux consommera 50 watts avec un abaissement nocturne à 38 watts.

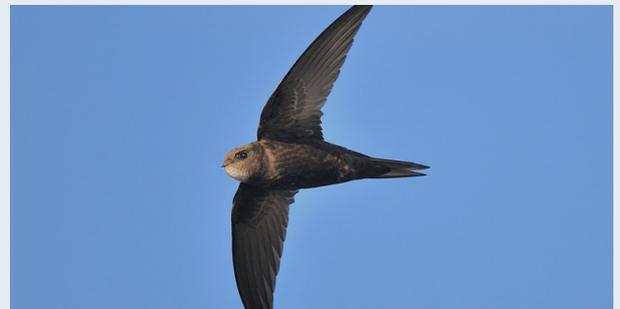
SALLE DES FÊTES

Enfin, le toit de la salle des fêtes est neuf ! Ce n'était pas un luxe vu les fuites importantes qui inondaient le premier étage.

Nous avons profité de l'échafaudage pour installer des nichoirs à martinet.

Cet abri à petite ouverture ovale permettra à ces oiseaux d'y entrer plus aisément.

C'est un habitat supplémentaire qui peut aider à maintenir la biodiversité et aider les espèces menacées.



Nous intervenons régulièrement au bâtiment de la gendarmerie, car les logements sont vétustes pour certains.

Nous avons la réelle problématique de l'accessibilité ; en effet, les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas accéder au bureau lorsqu'elles doivent déposer plainte ! Sans compter la clôture extérieure qui n'est pas conforme.



MAISON DES ASSOCIATIONS

La réhabilitation de l'ancienne usine CIL en maison des associations avance sans mauvaise surprise.

Les quatre salles pourront ouvrir avant l'été.

Une inauguration avec les associations est prévue et nous espérons, qu'elles seront ravies de s'approprier ces espaces d'une superficie de 350 M2.



VESTIAIRES DU FOOTBALL CLUB

Les vestiaires du football, "Au Parterre", ont dû être fermés car trop vétustes et dangereux. Le bâtiment doit être démoli.

Nous étudions une solution de reconstruction. Nous avons dû abandonner le projet à près d'un million d'euros qui était inenvisageable pour notre commune.

Les vestiaires en Vallière sont quand à eux utilisés.

LA VIDÉOPROTECTION LA POLICE INTERCOMMUNALE



Nous sommes toujours satisfaits des services de la police intercommunale qui est régulièrement à Clairvaux.

Celle-ci travaille en collaboration avec la gendarmerie.

La population est dorénavant habituée à les rencontrer sur notre commune. Leur présence aux horaires d'entrées et de sorties scolaires est appréciée des enseignants et des parents.

Elle nous accompagne pour résoudre des litiges divers et variés.

La gendarmerie de Clairvaux ainsi que celle du Haut-Jura, nous sollicitent régulièrement pour visionner les caméras de vidéoprotection qui sont maintenant indispensables à nos forces de l'ordre.

Dans la plupart des cas, les auteurs sont identifiés et les affaires aboutissent favorablement.

FLEURISSEMENT

Nos fleurs ont souffert de la canicule cet été. Nos employés municipaux ont fait leur maximum pour les maintenir en vie.

Heureusement que nous avons pu compter sur nos réserves d'eau qui nous ont été très utiles pour maintenir ce déficit hydrique.

Nous restons prudents pour ne pas s'engager sur des plantations nouvelles.



LES EQUIPEMENTS



Depuis mi-décembre, la commune s'est dotée d'un city park qui est un terrain multisports de 12 mètres de large sur 25 mètres de long. Très prochainement des éléments de fitness, composés de barre de traction, espalier, pont de singe et snake barre, d'un vélo elliptique et d'un combiné stepper-twister assis/debout seront installés.

Les jeunes enfants de 2 à 12 ans auront la chance de pouvoir se divertir sur des nouveaux jeux. Toboggan, balançoire, trampoline et jeux sur ressorts sauront les distraire. Toutes ces structures seront situées au Parterre près de la salle des fêtes.

Nous avons un manque de ce genre d'équipements sur notre commune et nous savons qu'ils seront appréciés d'une partie de la population. Les jeunes enfants disposeront d'une belle structure de jeux et les ados et adultes pourront utiliser les équipements appropriés à leurs envies.



LA PLAGE

Cet été, la fréquentation de la plage a été optimum. Les surveillants de baignade ont fait un bilan très positif de la saison. Nous avons enfin retrouvé une plage familiale où les parents ont apprécié le calme et la détente. Les enfants ont pu jouer dans une atmosphère détendue. Nous avons encore obtenu le pavillon bleu et c'est une fierté d'annoncer que nous sommes l'unique commune du Jura à l'obtenir.

Nous sommes la seule plage référencée handiplage et de nombreuses personnes ont apprécié l'accueil qui leur est dû.



LES CHIENS



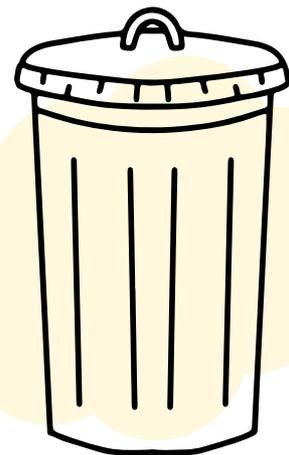
Cela devient un rituel à chaque communication de vous signaler que votre chien doit être tenu en laisse. Malheureusement, nous devons le rappeler très souvent car des personnes se plaignent de la divagation des chiens. Plusieurs fois nous avons été interpellés sur ce sujet car en plus de cette divagation, des excréments jonchent les trottoirs. Nous recueillons également les plaintes de personnes gênées par les aboiements qui portent atteintes, à la tranquillité ou à la santé des résidents. Certes, c'est un plaisir de posséder un compagnon à quatre pattes mais pensez à ne pas perturber vos voisins. Pour des questions sanitaires et de civisme, il est important de ramasser les déjections qui décorent les trottoirs de notre village. Il est toujours désagréable de mettre le pied dedans, voire de glisser ! Merci d'éloigner votre animal des espaces de jeux pour protéger nos enfants.

LES CONTAINERS D'ORDURES MENAGERES

La communauté de communes est en charge du ramassage des ordures ménagères car cela fait partie de leur compétence. Cependant, nous sommes alertés sur le non-respect de la réglementation.

Nous vous rappelons que vous devez respecter les points de collecte initiés par le service concerné.

Part ailleurs les bacs bleus ou gris ne doivent pas stationner constamment devant les entrées et doivent être stockés chez vous. Si vous n'avez pas la possibilité de le faire, vous devez vous signaler en mairie afin de trouver une solution adaptée à votre cas. Partout en France, les règles sont les mêmes avec une réglementation très précise qui doit être appliquée. Vous devez sortir vos bacs la veille ou le jour du ramassage puis les rentrer ensuite à l'abri.



LES CÉRÉMONIES

Cette année encore, il y a eu 6 cérémonies commémoratives au monument aux morts de Clairvaux-les-Lacs :

- Le **19 mars 2023** pour la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- Le **29 avril 2023** pour la journée du souvenir des victimes de la déportation.
- Le **08 mai 2023** pour la fin de la seconde guerre mondiale.
- Le **18 juin 2023** pour l'appel du Général de Gaulle.
- Le **14 juillet 2023** pour la fête nationale.
- Le **11 novembre 2023** pour la fin de la première guerre mondiale.

Ces cérémonies commémoratives ayant lieux le week-end ou les jours fériés, nous vous invitons à être plus nombreux afin d'appliquer le devoir de mémoire qui nous tient à cœur. Nous souhaitons remercier plusieurs habitués :

- Les portes drapeaux
- Les maires, adjoints et conseillers municipaux
- Les représentants de la gendarmerie
- Le corps de Sapeurs-Pompiers
- Le Souvenir Français
- La FNACA
- L'Union Musicale Clairvalienne

LE MARCHÉ DE NOËL

Grande affluence cette année pour l'après midi du 9 décembre consacré au marché de Noël. Environ 25 exposants et associations ont ravi les visiteurs avec les produits proposés.

Le Père Noël est arrivé en calèche avant de s'installer dans le salon préparé à son attention, afin de profiter du spectacle proposé par Hope dance et les Saphirs du pays des lacs.

Il a une fois de plus rencontré un grand succès si l'on en croit le nombre de photos prises. Il a promis de revenir à Clairvaux l'année prochaine.



HALLOWEEN

Beaucoup de monde cette année encore à l'après-midi Halloween. Grosse désillusion au moment du rangement, lorsque nous avons constaté les dégâts occasionnés à priori à coup de pieds sur le local sono. Abattement, voilà le ressenti des organisateurs qui s'investissent beaucoup afin de proposer un moment agréable pour tous. Ce sont malheureusement ce type d'incivilité et de manque de respect qui mèneront inévitablement à l'arrêt de toute manifestation, le coût des réparations incombant une nouvelle fois à la commune !



LA JOURNÉE ÉCOCITOYENNE

Une trentaine de Clairvaliens se sont retrouvés le 30 septembre 2023 pour la première journée éco citoyenne. Cette journée a été organisée par plusieurs associations de Clairvaux (COC, L'AACSPDL, l'association pour la création de l'éco lieu du petit lac, L'Union Musicale, le Don du sang...) et la participation de la Mairie.

Au programme de cette journée : visite du Jardin du partage, visite de la chaufferie bois, atelier cuisine 0 gâchis accompagné de Catherine Gorce nutritionniste, Fresque du climat, Plogging, démonstration de système de cuisson écologique (four solaire...), nettoyage de la tombe Pyot. Cette matinée s'est clôturée par la dégustation des plats préparés par les personnes participantes à l'atelier cuisine : houmous, mousse au chocolat avec le jus des pois chiches, dips avec des fanes de carottes...

Un grand merci aux services techniques pour leur aide matérielle.

LE REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le dimanche 26 novembre à la salle des fêtes.

Cette année, en plus des musiciens qui ont fait danser dès le début du repas, les Saphirs du pays des lacs sont venus proposer quelques danses en fin d'après-midi

LE COLIS DES AÎNÉS

C'est dans la bonne humeur que la grande majorité des élus a préparé le colis des aînés, avec des produits achetés chez les commerçants locaux. La distribution a pu débuter dès le milieu de matinée pour s'achever le lendemain.



LE 14 JUILLET ET LES FESTIVITÉS ESTIVALES

Les concerts des vendredis de l'été ont débuté le 14 juillet. Exceptionnellement proposé à la plage, le premier concert a connu un énorme succès faisant chanter et danser un grand nombre de spectateurs, jusque dans la file d'attente des plateaux repas préparés par JURALACS.

Tous avaient déjà assisté à la démonstration de danses de HOPE DANCE.

Les feux d'artifice ont également rassemblé un public extrêmement nombreux. Spectacle, si nous devons en juger par les applaudissements qui a enchanté l'ensemble du public présent.

C'est le traditionnel bal qui a clôturé cette belle journée d'été.

Concerts :

Les concerts du vendredi soir se sont tenus pour la plupart sur le parvis de l'église. Le programme éclectique proposé cette année a su trouver son public chaque semaine. Les musiciens ont bien souvent réitérer leur inscription pour 2024.

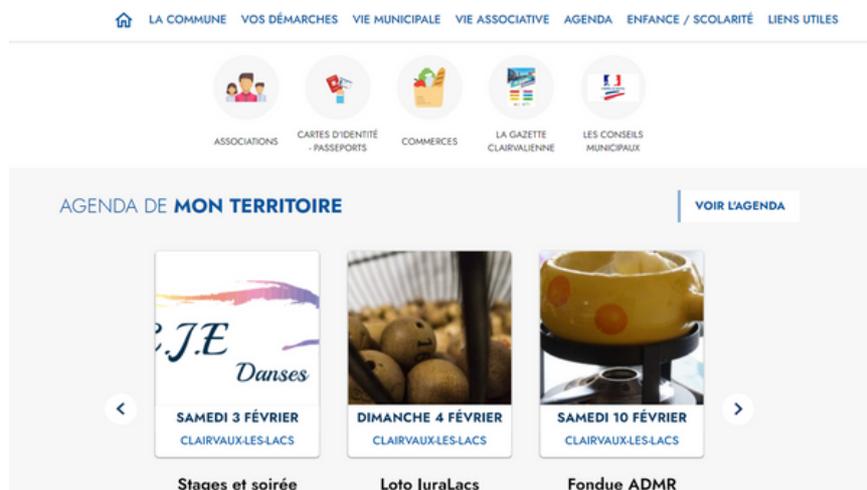


LE SITE INTERNET

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de changer le site internet de la commune. Ainsi, le site internet est maintenant couplé avec l'application sur smartphone « Intramuros ». Sur ce nouveau site internet, vous pouvez retrouver plusieurs informations :

- Sur la vie municipale (Procès-verbaux des conseils municipaux, Gazettes Clairvalienne, liste des élus)
- Sur la vie associative : Les actualités, la liste des associations, le règlement des associations ainsi que le dossier de demande de subvention.
- Sur les démarches : Les cartes d'identités et les passeports, le recensement, l'urbanisme, les locations de salles, etc...
- L'agenda des événements de la commune.

Nous nous efforçons de mettre à jour le site internet pour que les habitants de la commune soient prévenus des dernières informations. Pour ceux qui le souhaitent, les informations sont également disponibles sur l'application « Intramuros » sur smartphone.



LA PLACE DE 19 MARS 1962

Le samedi 20 mai 2023, la place du 19 mars 1962 a été inaugurée. Nous sommes la 132ème commune du département à avoir une place ou une rue rappelant cette date. C'est un hommage qui nous tient à cœur et qui a sa place à Clairvaux.



ESPACE ARCHÉOLOGIQUE

Nous avons dû nous résigner à fermer l'espace archéologique. Depuis plusieurs mois nous avons cherché des solutions pour pouvoir maintenir cette exposition qui présentait un grand intérêt pour le territoire. Nous étions confrontés au manque d'accessibilité de ce lieu situé à l'étage de la salle des fêtes. Une étude que nous avons diligentée par le biais du CAUE qui est le Conseil Architecture Urbanisme Environnemental du Jura, a été effectuée. La solution était l'installation d'un ascenseur intérieur ou extérieur. Plusieurs options nous ont été présentées dont une a retenu notre attention. Le chiffrage pour cette seule réalisation atteignait six cent mille euros. Sans compter l'état du bâtiment qui n'est pas isolé, les fenêtres sont encore en simple vitrage et ne joignent plus et une sortie de secours aux normes est à prévoir. Il ne fallait pas moins d'un million d'euros pour abriter l'espace archéologique. C'est un bâtiment vieillissant non entretenu qui accueille du public et qui doit être aux normes ERP. C'est loin d'être son cas.

Le contrat de travail de notre médiatrice culturelle, prenait fin le 30 juin 2023.

Vu les conditions que je viens de vous lister, nous n'avons pas pu renouveler son contrat car nous n'avons pas la possibilité de maintenir cette exposition ouverte au public. Toutefois depuis plusieurs mois nous nous sommes rapprochés de la communauté de communes afin de trouver une solution de reclassement pour cette employée car nous ne voulions pas la laisser dans l'embarras. Nous soulignons cependant qu'à notre arrivée en 2020, elle occupait ce poste à mi-temps depuis de nombreuses années. Sur sa demande légitime d'avoir un poste à temps plein, nous avons tous œuvré dans ce sens. Un rapprochement avec Terre d'Emeraude Communauté a permis à cette personne d'intégrer la médiathèque à mi-temps en complément de celui à l'espace archéologique ce qui lui a facilité sa formation de médiathécaire et la préparation de son diplôme qu'elle a obtenu avec brio.

Monsieur Le Président, Philippe PROST, propose d'héberger et de faire vivre à nouveau l'espace archéologique dans le bâtiment de la communauté de communes, au rez de chaussée lorsque l'office du tourisme aura pris ses fonctions Rue du Parterre, bâtiment de l'ancienne trésorerie.



LES COMMERÇANTS

Nous sommes conscients de la difficulté de faire vivre une entreprise à Clairvaux.

Le maintien de l'activité commerciale est fondamental pour la vie de notre village. C'est un enjeu crucial pour la revitalisation des centres villes. Or, le commerce de proximité est désormais particulièrement chahuté par le développement du numérique et par le changement d'habitude des consommateurs. L'Etat est bien conscient du soutien aux commerçants et artisans. Face à la crise de l'énergie, les hausses importantes des factures ont impacté les acteurs économiques.

Nos commerçants et tous les acteurs de la vie locale sont installés sur une commune très touristique où la population est multipliée par cinq en période estivale. Grâce à cet afflux, dont les commerçants bénéficient, nous avons la chance de pouvoir conserver nos commerces ouverts tout au long de l'année. C'est un privilège pour notre village d'accueillir autant de monde. De ce fait nous bénéficions d'un tissu commercial étoffé et des services de proximité. C'est un confort de vie de ne pas devoir faire des kilomètres pour réaliser leurs achats quotidiens.

LE CABINET MÉDICAL

Nous possédons un bâtiment communal, abritant quatre cabinets, occupés à ce jour par quatre médecins. En 2021 j'ai demandé un rendez-vous à un des médecins afin de lui évoquer le projet d'une maison de santé que nous avions projet lors de notre campagne électorale. Nous trouvions que cela avait du sens de réunir tous les professionnels de santé dans un même lieu afin qu'ils puissent communiquer plus facilement entre eux.

Pour mettre en place une structure de maison de santé cela nécessite obligatoirement d'avoir au moins un médecin porteur du projet. Le praticien qui m'a reçue ne souhaitait pas s'investir dans ce projet, lourd à porter, et je comprends que l'investissement personnel pour mener un tel projet est conséquent.

L'année suivante en 2022, j'ai réitéré ma demande auprès d'un médecin rejoignant l'équipe médicale en place suite à l'arrêt de leur consœur. Elle non plus n'a pas souhaitée porter le projet d'une maison de santé.

Par contre, elle demandait à la commune de refaire l'embellissement de son cabinet.

Le bail qui nous lie, comme pour tous les baux, prévoit que ces travaux sont imputables aux locataires ; c'est dans un esprit d'équité envers tous les locataires communaux que je n'ai pas souhaité donner une réponse favorable.

En 2023, un médecin nous informe de son départ en retraite pour le printemps 2024. Afin de faciliter l'installation de son successeur, il nous demande de revoir à la baisse leur loyer et de rafraichir l'ensemble du cabinet à la signature du bail en décembre 2004. Le loyer a été fixé par l'ancienne municipalité avec l'indexation des prix, le coût mensuel est de 590 € par mois, par médecin, soit un total de 2360 € pour l'ensemble du cabinet.

Nous avons eu de nombreux échanges par mail. Je souhaitais pour ma part une rencontre physique avec mon conseil ce qui me paraît moins impersonnel qu'un clavier d'ordinateur. Cela fait plusieurs mois que nous attendons qu'une date soit fixée à leur convenance afin de pouvoir échanger sur leurs doléances en toute transparence. Personnellement je serai toujours disponible pour les rencontrer.

Nous sommes dans l'attente d'une date....



LA PAROLE AUX ELUS DE LA LISTE « CLAIRVAUX SOLIDAIRE ET DURABLE » M-C.Closcavet ,M-L.Renaux et J.Ridet.

Seulement une Gazette par an sur décision de Madame le Maire ce qui nous laisse peu d'espace pour traiter tous les sujets que nous aurions voulu aborder.

En février, nous nous sommes abstenus de voter le budget principal parce qu'il prévoyait la suppression du poste de Juliette Poulet pour l'espace archéologique à compter de juillet actant de ce fait la fermeture de ce lieu : lieu emblématique de Clairvaux dans le cadre de son classement au patrimoine mondial de l'Unesco. Une attraction de moins pour l'été pour une économie de moins de 4000 euros en 2023...

La culture ne pèse pas lourd dans les choix budgétaires. Un nouveau dossier a été demandé aux associations sans réunion explicative ; devant la complexité de la tâche, plusieurs associations ont renoncé à leurs subventions ce qui risque d'entraîner des difficultés dans leurs trésoreries et une démotivation de leurs bénévoles. Nous savons les associations indispensables au dynamisme d'une commune...

Suite aux courriers des médecins annonçant le départ en retraite de l'un des leurs courant 2024, nous intervenons à chaque conseil depuis le mois d'avril. Nous soulignons à chaque fois la nécessité du soutien de la commune pour l'installation d'un nouveau médecin afin que l'offre de soins sur notre territoire ne se détériore pas. Jusqu'à ce jour, Madame le Maire ne souhaite pas répondre à la très raisonnable demande des médecins et reste campée sur ses positions. Cependant, nous avons constaté que certains membres du conseil sont désormais sensibles à nos arguments et nous espérons une issue favorable à ce problème dans l'intérêt des habitants du territoire.

Pendant l'été, à la médiathèque intercommunale une exposition photographique sans but polémique sur la vie du plongeur a été initiée par une association locale. Madame le Maire s'est permis d'intervenir auprès de élus de la com-com T.E.C afin de la faire retirer... A notre avis, la liberté d'expression est une des bases de la démocratie. Heureusement cette exposition a pu se tenir à la satisfaction de nombreux visiteurs sans provoquer de remous du public mais malheureusement amputée des photos de la démolition du plongeur.

Dans le contexte géopolitique actuel, la météo très grise, nous aurions souhaité, et de nombreux clairvaliens avec nous, de plus nombreuses illuminations notamment dans la grande rue pour les fêtes de fin d'année. Economie : 3000 euros pour la pose et dépose. Encore des économies mais sur le budget du personnel : un agent en accident du travail conséquent n'a pas été remplacé malgré une assurance qui rembourse son salaire. A force d'économies, Clairvaux perd tout doucement mais sûrement sa place de bourg-centre au sein de la communauté de communes. A l'inverse, les trois autres bourgs Arinthod, Orgelet et Moirans bénéficient de subventions régionales conséquentes à travers plusieurs programmes qui dynamiseront leurs territoires respectifs. De plus, un dernier programme initié par l'Etat intitulé « Villages d'avenir » destiné aux communes de moins de 3500 habitants a sélectionné 24 communes jurassiennes dont Orgelet, Mesnois, Patornay, Pont de Poitte, etc. Clairvaux absent de la liste faute d'avoir présenté un dossier...

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2024 et que celle-ci vous apporte ce que vous êtes en droit d'espérer.

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

**Au cœur de notre Communauté
de communes, les Espaces France
Services facilitent vos démarches
administratives de premier niveau.**

EMPLOI ET RETRAITE



SANTÉ



JUSTICE



**ÉTAT CIVIL
ET FAMILLE**



**COURRIER ET
DÉCLARATION**



**TERRE
D'ÉMERAUDE**
COMMUNAUTÉ
Sud Jura

LES SERVICES

ASSURANCE MALADIE

L'EFS vous informe sur vos droits selon votre situation :

- Aide à l'utilisation de votre compte en ligne
- Éditer une attestation de droits
- Effectuer un changement d'adresse
- Demander une carte européenne d'assurance maladie
- Déclarer la perte ou le vol de sa carte vitale
- Dossier complémentaire santé solidaire

IMPÔTS

Pour vos démarches en ligne :

- Aide à la déclaration de vos revenus sur internet
- Accompagnement dans l'utilisation du site impots.gouv.fr (mensualisation, paiement d'amende, paiement de produits locaux, cantine, etc...)

CARSAT

- Aide à la constitution du dossier retraite.
- Création du compte en ligne

ALLOCATIONS FAMILIALES

Droits de la famille : connaître vos droits & les prestations auxquelles vous pouvez prétendre.

(aide à la rédaction et/ou compréhension de courriers, accompagnement dans vos démarches sur internet et constituer vos dossiers)

PÔLE-EMPLOI

Vous recherchez un emploi ?

- Aide à l'inscription en ligne
- Aide à la constitution de dossiers administratifs
- Consultations d'offres
- Orientation vers les professionnels de l'emploi.

ANTS

L'EFS vous guide dans vos démarches sur le site ants.gouv.fr :

- Réaliser une pré-demande pour une carte d'identité ou un passeport
- Demander un permis de conduire, consulter son solde de points
- Les démarches liées à une carte grise.

NAISSANCES

ACERBIS Hugo Fabrice né à LONS-LE-SAUNIER le 20 janvier
Fils de ACERBIS Olivier et de DEBOT Mallaury

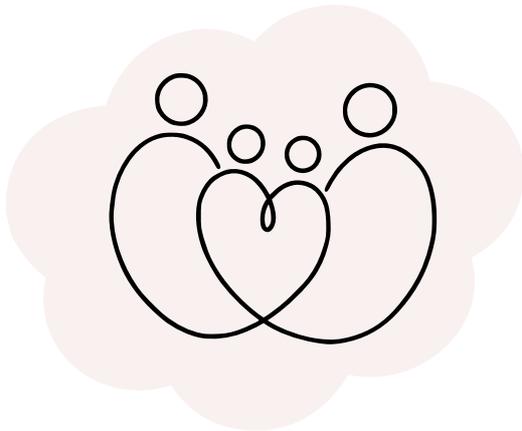
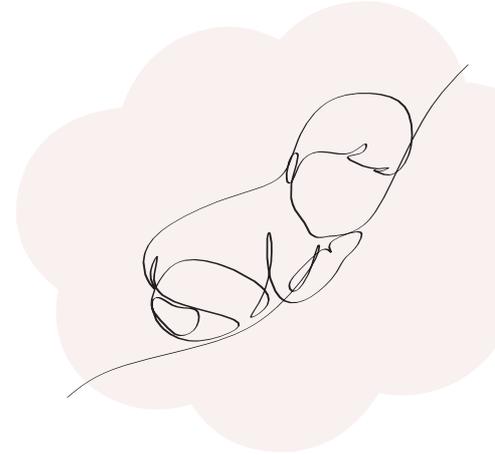
THIERRY Albane née à LONS-LE-SAUNIER le 28 février
Fille de THIERRY Guillaume et de JENCZAK Aline

MERRAKCHI Mira née à LONS-LE-SAUNIER le 04 mars
Fille de MERRAKCHI Nadji et de BOUROUROU Amal

COQUARD Lily Rose née à LONS-LE-SAUNIER le 08 mars
Fille de COQUARD Maxime et de DÉTRAZ Elisa

LIEVIN Alice née à LONS-LE-SAUNIER le 05 octobre
Fille de LIEVIN Marlon et de HUYGHE Valentine

BAILLY Gabin Rémi né à LONS-LE-SAUNIER le 10 décembre
Fils de BAILLY Jean-Lou et de RUFFINETTO Julie



PARRAINAGES

BAILLY Rose-May Christiane le 24 juin 2023

Fille de BAILLY Marika

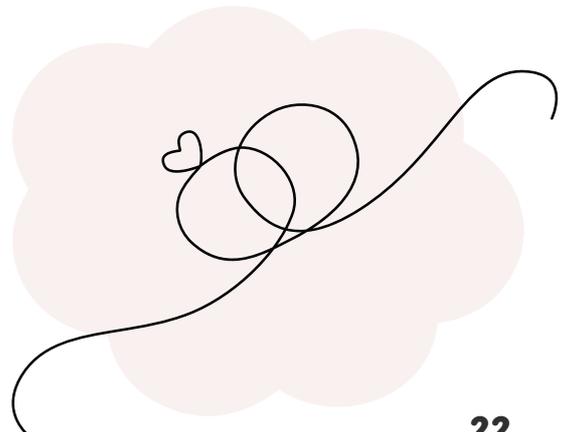
MARIAGES

ZOCCOLA Bruno et **ARAUJO Cindy** mariés le 18 mars

GAUDIN Christian et **KRÄHENBÜHL Anne-Sophie** mariés le 22 avril

HOTE Jean-Louis et **MARPAUD Sandra** le 10 juin

NIZAN Pierre-Alexis et **DUBRAY Marika** le 29 juillet



DÉCÈS

DELANNOY née TISSERAND Ghislaine EHPAD le 28 décembre 2022
VAUTHEY Pierre à LONS-LE-SAUNIER le 29 janvier
LETUR Gérard EHPAD le 03 février
CAPELLI Olivier à DOLE le 08 février
TRILLAT née ASTRUA Janine EHPAD le 14 février
GIRARD Guy EHPAD le 07 mars
COURVOISIER née BRISEUX Monique à LONS-LE-SAUNIER le 15 mars
DEALBERTO Michel à CLAIRVAUX-LES-LACS le 19 mars
ROCHE née BOUTRON Colette EHPAD le 21 mars
GUILLERMIN André FPA le 02 avril
SCHIAVONI née CLAUDEY Brigitte à CLAIRVAUX-LES-LACS le 20 avril
NICOD Louis EHPAD le 21 avril
MOREY née REGAZZONI Jeannine à LONS-LE-SAUNIER le 22 avril
RIVEIRO LLORENS née VALLET Marguerite EHPAD le 28 avril
BAISE née FOERSTER Mauricette à SAINT-CLAUDE le 21 mai
CAIRTY Danielle EHPAD le 22 mai
GIROD Claude à LONS-LE-SAUNIER le 14 juin
CHAMBONNET née CAGNION Eveline EHPAD le 15 juin
AYEL Pierre EHPAD le 16 juin
CARRAVILLOT Guy à CLAIRVAUX-LES-LACS le 21 juin
DURAND née DAUDEY Jeannine à LONS-LE-SAUNIER le 21 juin
BAILLY-MAITRE née MAITREJEAN Paulette à OYONNAX le 27 juin
DA SILVA FRITUOSA née COURTOU Yvette à DIJON le 1er juillet
BENCHENNOUF Omar à CLAIRVAUX-LES-LACS le 09 juillet
JAVOUREZ née JANIER-DUBRY Léone à LONS-LE-SAUNIER le 27 juillet
GUYOD Madeleine EHPAD le 15 août
ZONCA Jean à LONS-LE-SAUNIER le 16 août
JARMUZYNSKI née ETIEVANT Suzanne EHPAD le 25 septembre
DAUDAN Jacquy EHPAD le 07 octobre
CUENIN Claude à LONS-LE-SAUNIER le 12 octobre
PADRONI née JACQUEMIN Renée EHPAD le 13 octobre
PANSERI Charles à LONS-LE-SAUNIER le 14 octobre
CARNEIRO PINTO Elias à LONS-LE-SAUNIER le 07 novembre
LANAUD Bernard à CLAIRVAUX-LES-LACS le 29 novembre
MARTELET née BAROUEL Monique EHPAD le 03 décembre
DAUDEY Bernard EHPAD le 08 décembre
OGLIOTTI née TOLLE Colette à LONS-LE-SAUNIER le 23 Décembre
BARBAUD Annie décédée à ORGELET le 25 Décembre



Agenda 2024

JANVIER

05 - Voeux du maire
13 - Stages et soirée danses CJE Danses
23 - Don du sang
26 - remise du label FFF JURALACS

FÉVRIER

03 - Stages et soirée danses CJE Danses
04 - Loto JuraLacs Football
10 - Fondue ADMR
19 - 69ème rallye Neige et Glace

MARS

02 - Stages et soirée danses CJE Danses
03 - Loto Basket
9 & 10 - Rassemblement du Judo
16 - Spectacle HOPE DANCE
17 - Pucés des couturières
19 - Cérémonie commémorative
23 - Carnaval APEECC
24 - Loto foyer rural d'Etival
26 - Don du sang

AVRIL

06 - Stages et soirée danses CJE Danses
14 - Loto Gymnastique Volontaire
20 - Gala les Saphirs
27 - Cérémonie commémorative
27 & 28 - Rando et trail COC

MAI

04 - Concert UMC
08 - Cérémonie commémorative
10 au 12 - Exposition PATCHWORK
18 - Salon Les Saphirs
21 - Don du sang
25 & 26 - Fête foraine

JUIN

1 - Stage + soirée - CJE DANSES
7 - Robin des Lacs Collège des lacs
8 - AMIS DE L'ORGUE
9 - Elections européennes
9 - Festival Les Saphirs
15 et 16 - Théâtre AACSP
17 - Appel du Général de Gaulle
22 - Fête de la musique – UMC
28 - Kermesse – Ecole élémentaire
29 et 30 - Remise médailles - JUDO